



Cadenassage - Général

Durée (6h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION?

En vertu du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, il est obligatoire de cadenasser les sources d'énergie d'un équipement sur lequel des travailleurs interviennent (art. 188.2).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Connaître la réglementation applicable
- Comprendre les dangers auxquels les travailleurs sont exposés
- Savoir évaluer les risques
- Identifier les sources d'énergie et les points d'interruption d'un équipement
- Élaborer une fiche de cadenassage
- Effectuer un suivi du programme de cadenassage

ACTIVITÉS

- Formation théorique
- Examen théorique

CONTENU

- La réglementation
- Les accidents
- L'appréciation du risque
- La mise à énergie zéro
- Le programme de cadenassage
- Identification des dispositifs d'isolement
- Le matériel de cadenassage
- La fiche de cadenassage
- Les procédures générales
- Les contrôles et les audits

PRIX

1150\$ pour 5 participants

75\$ additionnel par personne supplémentaire